



**HAL**  
open science

## Bilan des recherches (2015-2019) dans la réserve de la Butte de César à Amboise (37)

Jean-Marie Laruaz

► **To cite this version:**

Jean-Marie Laruaz. Bilan des recherches (2015-2019) dans la réserve de la Butte de César à Amboise (37). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2020, 38, pp.19-21. hal-03281907

**HAL Id: hal-03281907**

**<https://hal.science/hal-03281907>**

Submitted on 9 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## BILAN DES RECHERCHES (2015-2019) DANS LA RÉSERVE DE LA BUTTE DE CÉSAR À AMBOISE (37)

Jean-Marie LARUAZ (CD 37, Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire)

L'*oppidum* des Châtelliers, situé à Amboise (37), constitue la principale agglomération des Turons à la fin de l'âge du Fer. Il a fait l'objet de très nombreuses interventions archéologiques dans le cadre du développement de la ville actuelle. Des bilans succincts des opérations réalisées depuis 5 ans ont été présentés lors des précédentes journées d'information de l'AFEAF, en 2015, 2016 et 2018 (Laruaz 2018). Deux fouilles préventives supplémentaires ont été réalisées depuis le dernier *état des lieux* (Rue Rouget de L'Isle et rue du Petit Bonheur). Cette nouvelle présentation vise à dresser le bilan du programme de recherche entrepris dans la réserve de la Butte de César et plus particulièrement des fouilles réalisées entre 2015 et 2019, sur une superficie de 860 m<sup>2</sup>.

La réserve, située dans la partie sommitale et centrale du plateau, est le siège d'un tertre de 60 m de diamètre, partiellement conservé sur 6 m de hauteur. La fonction de ce monument questionne les savants depuis le XVII<sup>e</sup> s. au moins, et plusieurs hypothèses ont été émises (garenne à lapin, motte féodale, tumulus). Les vestiges mis au jour au cours des dernières campagnes de fouille de ce secteur ont permis de confirmer la nature funéraire du monument et son antériorité par rapport à la ville gauloise. Cette donnée constitue un pas décisif dans la compréhension de ce secteur et plus globalement de l'occupation ancienne du plateau. Les comparaisons typologiques et les arguments glanés au cours des dernières campagnes nous incitent à identifier ce tumulus comme un tertre princier du premier âge du fer. Bien que l'exploration du monument ne concerne qu'une surface modeste (80 m<sup>2</sup> sur les 3600 estimés), les données architecturales le concernant sont très importantes. Tout d'abord, les observations réalisées dans la masse du tertre permettent d'envisager que son élévation a été réalisée avec la technique des mottes de gazon. Les masses observées dans une coupe sont organisées régulièrement et disposent d'un gabarit identique (environ 0,40 m de longueur pour 0,15 m hauteur). Un prélèvement en co-

lonne a été réalisé afin de documenter cet aspect. A la base du monument, la couche qui repose sur le terrain naturel permet d'envisager que le sol a été préparé (raclage ?) et que de l'eau a stagné sur place (aspect hydromorphe). Dans la portion du monument qui a été explorée nous avons également pu mettre en évidence la présence d'une tranchée palissadée, dont l'arc permet de restituer une circonférence de 67 m. Cette tranchée mesure 1 m de largeur en moyenne, pour une profondeur équivalente. Elle accueille des poteaux de 0,40 m de diamètre, non jointifs, dont certains ont brûlé. Tous sont inclinés vers l'extérieur du monument, ce qui nous incite à penser que cet aménagement avait pour fonction de contenir la masse du tertre. Cela implique la présence de renforts transversaux, reliant les poteaux entre eux. Cette hypothèse est renforcée par la présence abondante de nodules et d'inclusions de calcaire, qui devaient constituer l'un des matériaux constitutif d'une « boue calcaire », destinée à combler, voire recouvrir la superstructure en bois. Les datations radiocarbone sur plusieurs poteaux confirment l'attribution de ce monument au premier âge du Fer. Quelques indices permettent par ailleurs d'envisager que la fonction funéraire de ce secteur débute dès la fin de l'âge du Bronze.

Concernant la caractérisation de la ville gauloise autour du tertre, les données sont abondantes et trahissent un faciès plutôt original. Les vestiges les plus anciens se rapportent à La Tène D2b, mais c'est à partir des années 30 avant notre ère que l'occupation se densifie particulièrement. La structuration de la ville à cet endroit respecte une trame régulière, à l'exception des vestiges situés au pied du tertre, qui s'organisent périphériquement à ce dernier. Au centre de l'emprise, il est possible de restituer un ensemble architectural assez vaste avec une cour centrale empierrée, peut-être dédiée à des activités commerciales. De part et d'autre de cet ensemble ont été mis en évidence des activités liées au feu. Au nord, la découverte d'un four de potier, exceptionnellement bien conservé, conforte



Fig. 1 : Plan des vestiges (J.-M. Laruzat)

le caractère artisanal de ce quartier, déjà illustré par la métallurgie dans la partie sud. Ce four à deux volumes dispose d'un seul alandier et d'une sole perforée reposant sur six pilettes rayonnantes. Il présente donc des différences sensibles avec les fours gaulois de la région, et même ceux du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Les découvertes invitent d'une manière plus générale à considérer le statut de l'occupation de ce secteur de la ville sous un éclairage particulier. En effet, plusieurs artefacts très spécifiques concentrés dans cette petite fenêtre permettent d'envisager la présence et la concentration d'une population exogène à cet endroit précis de l'oppidum. On remarque en effet la présence d'objets typiques d'un milieu fortement romanisé (couverture de boîte à sceau, 1/2 pied romain, lampe à huile, etc.) qui constituent pour beaucoup entre eux des *unica* à l'échelle de l'oppidum. On notera notamment

la présence d'un exceptionnel manche de passoire ajouré, qui ne trouve d'équivalent que dans les camps augustéens et à Bibracte. A cela s'ajoute des *militaria*, dont une fibule de type Alésia, peut-être en cours de fabrication, ainsi qu'une proportion très inhabituelle de monnaies exogènes (16 % des 911 occurrences). Après la période augustéenne, l'occupation s'étirole rapidement, comme cela a pu être observé dans d'autres secteurs de l'agglomération. Il n'y plus de traces d'occupations après le II<sup>e</sup> s. de n.è.

La Butte sera toutefois réutilisée à la Renaissance, dans le cadre du système défensif du château royal situé à 500 m à l'ouest. Plusieurs sources relatent en effet la présence d'un point d'artillerie (un « cavalier ») situé au sommet. C'est peut-être à Léonard de Vinci que l'on doit ce réemploi. On sait en effet qu'il avait été chargé

par François I<sup>er</sup> d'organiser une restitution de ses batailles en Italie, dans le cadre des commémorations de ses victoires en Italie. La source diplomatique qui relate cet événement précise en effet que l'artillerie avait été positionnée « *sur une colline, non loin du château* ». Pour terminer, les recherches documentaires ont également permis de préciser dans quelles circonstances près de la moitié de Butte avait été détruite. En effet, cette parcelle était aménagée d'un pavillon et d'un jardin d'agrément dans le courant du XVIII<sup>e</sup> s. Leur présence est attestée par des textes, qui permettent également d'établir que Louise de Bourbon, arrière petite de Louis XIV en était propriétaire et que l'ensemble a été vendu au titre des biens nationaux en 1798. Le

cadastre napoléonien, réalisé dix ans plus tard, permet de constater l'absence de toute construction. Ce sont donc probablement des marchands de biens qui ont démantelé le pavillon et rasé la moitié de la Butte de César, dans ce laps de temps.

## Bibliographie

Laruaz J.-M., 2018. Bilan des opérations réalisées sur l'oppidum des « Châtelliers » à Amboise (Indre-et-Loire) : années 2016-2017, *Bulletin interne de l'AFEAF*, 36 : 49-50.